



Chaire de recherche
sur la démocratie et les institutions
parlementaires

Capsule de recherche

Le Parlement catalan

Par Rosalie Readman
Novembre 2011

Le Parlement catalan, connu sous le nom d'*El Parlament de Catalunya*, fut suspendu près de 40 ans pendant le règne de Franco, chef d'État espagnol. Une dévolution des pouvoirs est rétablie en 1979 par le statut d'autonomie de la communauté catalane et les premières élections en 1980 font élire les premiers représentants de l'institution catalane.

Parlement de Catalogne et aspects institutionnels

Le Parlement catalan compte 135 députés qui sont élus par le biais du système proportionnel à l'intérieur de 4 régions. La plus importante de celle-ci est Barcelone qui contient à elle seule 85 députés. Le Parlement de Catalogne dispose de compétences exclusives et partagées dans plusieurs domaines de dévolutions tels que : l'éducation, l'énergie et les mines, l'agriculture, l'urgence et la protection civile, le sport et les loisirs, le logement, l'immigration et la législation sur la langue catalane. (El Parlament de Catalunya, 2006 : 38-66) Le statut d'autonomie de Catalogne fut mis à jour par le Parlement espagnol en 2006 et fut soumis par référendum populaire à la population catalane qui s'exprima par un résultat positif. Cette réforme déclarait entre autres la région catalane comme nation ayant des droits historiques en plus de définir le *Generalitat de Catalunya* (amalgame du parlement catalan, conseil exécutif du gouvernement catalan et président de ce dernier) comme instance décisionnelle possédant une autonomie gouvernementale. En ce qui a trait au fonctionnement de l'institution, Jordi Capó Giol,

professeur de science politique à l'Université de Barcelone, met en lumière le sujet de réformes souhaitables pour le Parlement catalan dans un avenir rapproché. Tout d'abord, celui-ci mentionne le renforcement du pouvoir d'initiative individuel par une diminution simultanée de l'influence des groupes parlementaires en chambre. Le politologue évoque également l'accroissement des ressources parlementaires, tant matérielles qu'humaines et la transformation du format des débats pour permettre de meilleurs échanges et un plus grand intérêt de la population (Capo Giol, 2007 : 40-50).

Parlement de Catalogne et relations citoyennes

Le professeur Capo Giol décrit les relations, entre élus parlementaires catalans et population de la région autonome, comme peu concrètes en raison de l'inexistence de véritables bureaux de circonscriptions pour les élus. Le politologue identifie principalement le mode de système électoral comme responsable de cette absence. L'un des principaux contacts entre le Parlement et les citoyens étant leurs représentants, le rôle en région des députés catalans, devrait être renforcé par plusieurs mesures. (Capo Giol, 2007, : 55-57) Le spécialiste propose la création de nouveaux bureaux qui se distingueraient symboliquement des partis politiques (acteurs étant touchés par la crise de confiance) pour se concentrer sur le service aux citoyens de façon non-partisane dans leurs demandes, revendications et problématiques. La tenue de ce bureau devrait répondre à certains critères d'efficience tels que la dispersion dans les différents districts, un nombre important d'heures de travail consacré sur les dossiers des citoyens et des heures d'ouverture régulières pour faciliter la consultation. Également, Jordi Capo Giol propose la régularisation des nouvelles technologies et la diffusion uniforme d'accès électronique aux élus, sur le site officiel du Parlement, comme moyen d'accroître l'accessibilité des élus et le rapprochement du citoyen.

Parlement de Catalogne et relations interparlementaires

Un des principaux enjeux des relations interparlementaires de la Catalogne est l'influence du Parlement sur la législation européenne. Vis-à-vis du phénomène de plus en plus présent d'europhisation législative, les régions autonomes des pays s'inscrivant sous le système dévolutif revendiquent une participation sur les domaines de compétences les concernant (Downs, 2003 : 35-39). Une enquête réalisée auprès des élus de l'institution catalane révélait un des plus hauts taux de satisfaction à la question *Le phénomène d'intégration européenne est-elle une opportunité (positive) pour les régions*, avec un taux de réponse de 69 %. Cette compréhension de la réalité européenne va de pair avec les perceptions chez ces mêmes élus quant aux relations interparlementaires entre Parlement de Catalogne

et institutions législatives européennes. En effet, 62,1 % décrivent ces relations efficaces pour le Parlement de Catalogne. Également, lorsqu'interrogés sur le moyen le plus efficace de participer au processus décisionnel des politiques européennes, les députés du Parlement catalan identifient comme premier choix les relations directes entre parlements européens, commissions européennes et Parlements régionaux. Ces résultats démontrent de fortes relations interparlementaires au niveau européen pour le Parlement catalan (Downs, 2003: 50-56).

Parlement catalan et partis politiques

Un des aspects particuliers du système de partis politiques catalan est une préférence divergente de la population sur le principal clivage politique entre Parlement espagnol et catalan. Plus précisément, Benito Giordano et Elisa Roller, de l'Université de Manchester, soulignent le fait qu'au niveau national, le système des partis favorisera les candidats ayant une chance d'influencer le gouvernement central alors qu'au contraire, au Parlement catalan, il s'agira des partis régionaux qui seront avantagés. (Giordano et Roller, 2002 : 102) D'après les informations, il est donc possible de déterminer un autre critère important du système de partis catalans. À l'intérieur de celui-ci se retrouveront à la fois des partis ayant des affiliations à des partis de niveau national, soit étant représenté à la grandeur du territoire espagnol tels que le *Parti socialiste catalan* vis-à-vis du *Parti socialiste ouvrier espagnol*, et des partis strictement assujettis à présenter des candidats au Parlement autonome et national à l'intérieur de la région catalane, tel que le *CiU* (Convergence et Union). Au cours de la dernière décennie le phénomène de coalition entre groupes parlementaires est chose courante et le *CiU*, qui aura toujours remporté le plus de sièges depuis le rétablissement du Parlement catalan, n'aura pu accéder au pouvoir en 2003 et 2006 en raison d'une coalition entre 3 autres groupes parlementaires reconnus soit le *Parti socialiste catalan*, le *Parti pour une Catalogne verte* et l'*Esquerra Republicana de Catalunya* (gauche républicaine de Catalogne).

Résumé

- Le Parlement catalan connut une **réforme majeure** avec le nouveau statut d'autonomie en 2006.
- La littérature parlementaire propose plusieurs réformes afin **d'accroître l'efficacité** du Parlement. Il est entre autres question de diminuer l'influence des groupes parlementaires au profit de l'initiative individuelle des élus.
- Les relations entre citoyens et parlementaires, peu favorisées par le scrutin proportionnel, sont l'objet d'une réflexion quant à **l'ouverture possible de bureaux en régions** pour renforcer le service à la population.
- Les **relations interparlementaires** entre Catalogne **et institutions européennes** sont particulièrement dynamiques et positives aux yeux des parlementaires catalans.
- Le système de partis catalan est propice **aux coalitions parlementaires** et connaît à la fois des partis ayant des homologues au niveau espagnol et d'autres partis exclusivement régionaux.

Suggestions de lectures

CAPO-GIOL Jordi et MARCET MORERA Joan, « El parlament de Catalunya : En clau de futur », *Institut d'Estudis Autonòmics*, [En ligne], 2007,

http://www10.gencat.cat/drep/binaris/reaf5_Capo_Marcet_tcm112-66369.pdf, (page consultée le 6 août 2011).

COLINO César « Constitutional change without constitutional reform: Spanish federalism and the revision of Catalonia's statute of autonomy », *The Journal of Federalism*, vol.39 no.2, 2009, p.262-288.

DOWNS William M., «El Parlament de Catalunya : A model for regional assertiveness in the EU ? », *South European society & politics*, vol.8,no3. Hiver 2003, p.33-64.

EL PARLEMENT DE CATALUNYA, « Parliament », *Site officiel du Parlement de Catalogne*, [En ligne], 2011, <http://www.parlament.cat/web/parlament>, (page consultée le 8 août 2011)

EL PARLEMENT DE CATALUNYA, « Statute of autonomy of Catalonia », *Site officiel du Parlement de Catalogne*, [En ligne], 2006, http://www.parlament-cat.net/porteso/estatut/estatut_angles_100506.pdf (page consultée le 6 août 2011)

GIORDANO Benito et ROLLER Elisa, «Catalonia and the idea of Europe », *European urban and regional studies*,vol.9 no.2 2002, p. 99-113.

PALLARÈS Francesc et KEATING Micheal, «Multilevel electoral competition, regional elections and party systems in Spain», *European urban regional studies*, vol.10 no.3, 2003, p.239-255.